



# MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

1, Chemin de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec J0V 1L0  
Tél : 819-423-5575

**2019-02-25**

À une séance ordinaire de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours tenue au 1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec, le 12 février 2019, à 19 h 00 et à laquelle sont présents :

Les conseillers(ères)    Lucie Lavoie    Denis Beauchamp    Thomas Lavoie  
                                 France Nicolas    Luc Beauchamp    James Gauthier

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Carol Fortier.

Cindy Bélanger Audy, secrétaire trésorière adjointe est également présente.

---

## **10.2.10 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF AUX DONS ET SUBVENTIONS**

Est par la présente donné par MONSIEUR LE CONSEILLER JAMES GAUTHIER qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance du conseil, un règlement relatif aux dons et subventions.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Carol Fortier  
Maire

Cindy Bélanger Audy  
Secrétaire-trésorière adjointe



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ  
NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

## AVIS PUBLIC

### Est par les présentes données par la soussignée que :

Lors de la séance régulière du conseil de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours tenue le 9 avril 2019, le règlement portant le numéro 2019-04-359, **RÈGLEMENT RELATIF AUX DONS ET SUBVENTIONS**, a été adopté.

**Le bureau de la Municipalité est l'endroit où quiconque peut prendre connaissance dudit règlement.**

Donné à Notre-Dame-de-Bonsecours  
Ce 10<sup>ème</sup> jour d'avril de l'an deux mille dix-neuf

Cindy Bélanger Audy  
Secrétaire-trésorière adjointe

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION

#### MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

Je, soussignée, secrétaire-trésorière adjointe, domiciliée à Papineauville, certifie sous mon serment d'office, avoir publié en affichant une copie à l'église paroissiale et une copie au bureau municipal le 10 avril 2019 entre 15 heures et 16 heures.

Cindy Bélanger Audy  
Secrétaire-trésorière adjointe



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE PAPINEAU  
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS**

**10.2.2 RÈGLEMENT RELATIF AUX DONS ET SUBVENTIONS**

**2019-04-091**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-04-359**

**ATTENDU** que la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours est soucieuse d'offrir des services afin de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de sa communauté ;

**ATTENDU** que la Municipalité reçoit de nombreuses demandes de commandites et de dons ;

**ATTENDU** qu'il est important pour les membres du conseil municipal d'appuyer les efforts des individus et des organismes ;

**ATTENDU** que ce règlement servira également de guide objectif, juste et équitable, établissant des critères de sélection afin que toutes les demandes soient analysées de manière objective ;

**ATTENDU** que ce règlement abrogera tout règlement relatif aux dons et subventions, antérieur à celui-ci ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion a été donné le 12 février 2019 ;

**EN CONSÉQUENCE :**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LUCIE LAVOIE

**ET RÉSOLU :**

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent projet de règlement.

**ARTICLE 2**

Les dons et subventions seront répartis dans les domaines suivant :

Sports et loisirs ;  
Éducation et culture ;  
Communautaire, individus, familles et aînés.

**ARTICLE 3**

**CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ADMISSIBILITÉ :**

- Les demandes doivent être sans but lucratif et/ou charitable et/ou humanitaire ;
- La demande doit s'intégrer dans les domaines mentionnés précédemment ;
- Les fonds devront servir directement à un projet, une activité spécifique ou à la communauté ;
- L'organisme, l'activité ou le projet devra se tenir en tout ou en partie sur le territoire de la Municipalité ou de la région de la Petite-Nation afin que nos citoyens puissent en bénéficier ;
- Dans la mesure du possible, la demande devra répondre à une vision de développement durable pour prendre en considération les aspects économique, environnemental et social.



#### ARTICLE 4

##### **LISTE DE PRIORISATION DES DEMANDES :**

- Famille, individus, aînés et autres ; Personne sinistrée ou vivant une situation exceptionnelle hors de son contrôle ;
- Organisme local dédié à la jeunesse ;
- Organisme local à but caritatif ;
- Organisme communautaire ;
- Organisme communautaire régional ;
- Autres demandes régionales ;

#### ARTICLE 5

##### **CRITÈRES D'EXCLUSION AUTOMATIQUE :**

- Toute demande relative à un projet et/ou une activité privée ou qui ne cadre pas dans un des domaines précités ;
- Organisme ayant déjà fait l'objet d'une fraude ou d'activités illicites ;
- Tout projet tel que des voyages, bals et etc...
- Organisme situé à l'extérieur de la région de la Petite-Nation ;

#### ARTICLE 6

Toute demande d'aide financière présentée doit absolument contenir les renseignements suivants :

- Nom et mission de l'individu et l'organisme demandeur ;
- Nom et titre de la personne responsable de la demande ;
- Description du projet ;
- Nombre de personnes concernées par cette demande ;
- Montant de la contribution souhaitée ;
- Dates et lieux de la tenue du projet ;

#### ARTICLE 7

Que le formulaire de demande de soutien financier qui se trouve en annexe à ce règlement fasse partie intégrante de celui-ci.

#### ARTICLE 8

La personne responsable de la demande d'aide financière doit obligatoirement acheminer un rapport et/ou un résumé du projet pour lequel ladite demande a été accordée, avant le 31 décembre de l'année ou l'aide aura été apportée.

#### ARTICLE 9

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.



AVIS DE MOTION :  
ADOPTÉ :  
AFFICHÉ :

12 FÉVRIER 2019  
09 AVRIL 2019  
10 AVRIL 2019

*Carol Fortier*  
.....  
Carol Fortier, maire

*Cindy Bélanger Audy*  
.....  
Cindy Bélanger Audy  
Secrétaire-trésorière adjointe



**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

**Nom de l'individu ou de l'organisme :**

**# Civique :** | **# Appartement :**

**Rue :**

**Ville :** | **Code Postal :**

**# Téléphone :** | **# Cellulaire :**

**Nom du projet :**

**Description du projet :**

**Est-ce un projet récurrent :**  
 Oui  Non  | **Si oui, à quelle fréquence :**

**Clientèle visée :**

**Montant demandé :**

Je, \_\_\_\_\_, personne responsable de la demande d'aide financière, atteste que les renseignements susmentionnés sont exacts et véridiques. Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours # 2019-04-359, relatif aux dons et subventions et confirme que la demande placée est conforme aux critères généraux d'admissibilité, sous peine de rejet.

**Signature de la personne responsable** | **Date :**

**SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION**

**Date de réception de la demande d'aide financière :** | **Initiales :**

**Montant recommandé :** | **\$** | **Résolution numéro :**

**Commentaires de l'administration :**

**Approuvé par :**

**Signature :** | **Date :**